

LA CHECK LIST DU DEMENAGEMENT



Dès que possible

Lettre de préavis (bailleur ou copropriété)
<https://services.coteparticuliers.com/>

Chercher les écoles, crèches et/ou nourrices proches du futur domicile

PREAVIS NORMAL

3 mois avant

1 mois avant

2 semaines avant

Budgétiser mon déménagement

- Besoin d'un déménageur ? **Devis gratuit au 09 71 00 88 98** ou sur <https://services.coteparticuliers.com/>
- Résilier mon bail sur <https://services.coteparticuliers.com/resiliation>
- Compteur d'électricité : mettre le compteur à mon nom
- Internet : souscrire un nouvel abonnement
- Mobile : vérifier la couverture réseau
- Eau : contacter le service public des eaux
- Assurance habitation : souscrire un nouveau contrat au 02 14 99 08 79 et résilier l'ancien
- Assurance auto : informer mon assureur

09 71 00 88 98
Un interlocuteur unique pour toutes mes démarches

Communiquer mon changement d'adresse :

- Banque
- Employeur
- Réexpédier mon courrier par La Poste
- Lister le petit matériel (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs ...)
- Préparer une caisse à outils pour le jour J (tournevis d'électricien, clé à molette, assortiment de clés Allen, pince multiprise, marteau etc...)

PREAVIS COURT

1 mois avant

2 semaines avant

LE JOUR DE VOTRE DEMENAGEMENT

État des lieux

Date d'état des lieux de sortie

.....

Date d'état des lieux d'entrée

.....

Relevés des compteurs

Mon ancien logement :

Mon nouveau logement :

..... Électricité

..... Gaz

..... Eau



Mettez vos compteurs à votre nom ou simplement retrouvez votre numéro de compteur ?

09 71 00 88 98



Je pense à confirmer à mon assureur la fin du contrat et à lui envoyer une copie de l'état des lieux de sortie ou tout autre document justificatif

1 MOIS APRÈS VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Résilier mes abonnements sur <https://services.coteparticuliers.com/>

Installer une alarme

Contactez les organismes administratifs :

- Carte grise sur www.ans.gouv.fr
- Listes électorales en mairie ou en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14386
- Mutuelle

Contactez les services publics :

Un seul formulaire : www.service-public.fr/particuliers/

Impôts, Pôle Emploi, Caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Caisse des Allocations Familiales, Caisse de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisse des dépôts

Dans les mois qui suivent :

- Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus.
- Changement d'adresse : prévenir l'expéditeur dès que je reçois du courrier encore transféré par La Poste. Si je continue à recevoir des courriers après six mois, j'envisage de prolonger la période de réacheminement par La Poste.